Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2011) **Heft:** 1917

Artikel: "Le Matin Dimanche", Addax et Pain pour le prochain

Autor: Franchini, Federico

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025774

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

technologie, trouve son sens, non seulement du point de vue de la complémentarité des matières et niveaux mais aussi, plus trivialement, des équilibres budgétaires. Car même amputé, le DFI restera le département doté du plus gros budget (environ 15 milliards de francs) et, même augmenté, le DFE comptera toujours un nombre relativement modeste de collaborateurs, se partageant environ 1900 postes à plein

temps.

Reste à poser les conditions de fonctionnement du nouveau DFE, où cohabiteront des unités aux statuts différents: services administratifs en gestion directe par définition, entités jouissant d'une autonomie plus ou moins étendue, selon les régimes pratiqués dans le domaine des EPF, pour la Commission de la concurrence, le Surveillant des prix ou l'Institut des

hautes études en formation professionnelle.

Reste aussi à trouver le nom du futur DFE augmenté.
Dans la soudaine précipitation mise le 29 juin dernier à miniréformer le gouvernement, on a oublié cette option hautement symbolique. Selon l'appellation que l'on choisira, la greffe «Economie plus Education» prendra plus ou moins bien — et plus ou moins vite.

«Le Matin Dimanche», Addax et Pain pour le prochain

Federico Franchini • 3 juillet 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/17951

Accaparement des terres: la bataille de la communication fait rage entre investisseurs et ONG

Présenter de manière exclusivement positive les biocarburants, alors même que ceux-ci sont mis en question pour leur rôle dans la hausse de prix des denrées alimentaires. Diffuser la pensée unique d'une entreprise dont l'image est écornée par de récents rapports d'ONG et discréditer ces mêmes organisations. C'est ce triste journalisme qu'a pratiqué *Le Matin*

Dimanche dans un article, <u>Addax investit 310</u> <u>millions pour faire de</u> <u>l'éthanol en Sierra Leone</u> 12, paru le 19 juin dernier.

Sujet central de l'article d'Elisabeth Eckert, la société genevoise Addax Bioenergy et son projet de production de canne à sucre en Sierra Leone (DP 1913 13). Dès les premières lignes, on constate que l'article relève plus de la propagande en faveur de l'entreprise que d'un reportage indépendant et d'une analyse objective du phénomène d'accaparement des terres et de la production

des biocarburants.

Ces derniers temps, Addax et les biocarburants sont au centre de l'attention médiatique. Le New York Times 14 vient de consacrer un article à Jean Claude Gandur, ce commerçant suisse propriétaire de la société qui, après être devenu milliardaire grâce au pétrole, parie maintenant sur les biocarburants. La production d'éthanol est très controversée. De nombreux acteurs actifs dans la lutte contre la faim tiennent cette production pour responsable de la dramatique flambée des

prix des produits alimentaires. Les arguments permettant d'émettre quelques doutes sur le projet d'Addax ne manquent pas. La Sierra Leone n'est pas autosuffisante pour son alimentation. Le fait de produire 90'000 m³ d'agrocarburants pour le marché européen est pour le moins discutable. Le rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation vient de rappeler 15 que l'interconnexion de plus en plus marquée des marchés de l'énergie et des marchés agricoles est évidente et dangereuse.

L'article de l'hebdomadaire dominical ne tient guère compte de ces critiques. Pourtant, deux études récentes montrent l'impact négatif du projet sur la population locale. La première 16, réalisée par l'ONG canadienne Oakland Institute, souligne les risques que font courir les fonds spéculatifs et les achats de terres dans les pays en développement. Ce rapport consacre trois pages au cas d'Addax en mettant l'accent sur l'écart entre le discours de l'entreprise et la réalité du terrain. Un autre rapport 17 publié le 15 juin et commandé par le Réseau sierra-léonais pour le droit à l'alimentation (SiLNoRF),

soutenu également par la fondation suisse Pain pour le prochain (PPP), arrive à la même conclusion: malgré les promesses (orales) d'Addax, les communautés locales sont de plus en plus confrontées à l'insécurité alimentaire, seuls quelques membres des élites locales profitant du projet.

Addax conteste 18 les résultats de ce dernier rapport, qu'elle juge polémique et tendancieux, «écrit dans l'objectif de créer une résonance médiatique maximale afin d'imposer ces ONG comme interlocuteurs incontournables dans un processus de coordination déjà mis en œuvre par Addax Bioenergy et les populations locales». C'est le bon droit d'Addax d'exprimer son point de vue pour contrecarrer les attaques dont la société fait l'objet. Elle a trouvé dans Le Matin Dimanche un relais bienveillant, qui non seulement fait l'éloge de son projet et de ses efforts 19 en matière de développement durable, mais attaque également les opposants suisses, considérés comme illégitimes. La cible principale est PPP et Yvan Maillard Ardenti, responsable «marchés financiers, dettes et corruption» de la fondation, accusé d'avoir piloté l'étude. L'auteure de l'article ne fait preuve d'aucun esprit

critique. La critique ne s'adresse qu'aux opposants, accusés de «conserver les paysans africains dans la dépendance et la misère plutôt que de favoriser un développement économique durable».

Inélégant, le texte en vient même à citer un courriel privé envoyé par Maillard Ardenti à Nikolaï Germann, le directeur du projet. On imagine aisément la source 20 de ce mystérieux document «dont Le Matin Dimanche a pris connaissance» et qui n'apporte rien au débat. Il ne s'agit de rien d'autre que d'un «flak» 21, un contrefeu, terme utilisé par les spécialistes pour définir l'effort ciblé pour discréditer les organisations et les individus qui sont en désaccord ou émettent des doutes à l'encontre des assertions dominantes.

PPP a envoyé une lettre de réponse ²², reléguée en avant-dernière page du *Matin Dimanche* du 26 juin. Une réponse forcément sommaire et dont l'impact médiatique ne peut pas être comparé à l'article en question. La fondation a rédigé un document ²³ de quatre pages relevant et recontextualisant douze affirmations inexactes répertoriées dans l'article. Un récent reportage ²⁴ de la

télévision alémanique en Sierra Leone montre également que le projet d'Addax n'est pas aussi performant que *Le Matin Dimanche* et Addax le prétendent. Mais les lecteurs de l'hebdo dominical n'en sauront rien.

Chacun est libre d'avoir son opinion sur le sujet. Addax a certainement fait des efforts en matière de communication et dans la prise en compte de certains aspects sociaux. Mais un journal qui se veut d'information ne peut se limiter à présenter des faits sur la seule base des informations fournies par l'entreprise concernée et par son agence de communication.

Axpo et l'uranium russe

Federico Franchini • 30 juin 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/17930

L'origine parfois douteuse du combustible des centrales nucléaires helvétiques

Lorsqu'on évoque les risques liés à l'énergie nucléaire, on fait le plus souvent référence au fonctionnement des centrales et aux déchets produits. Pourtant, en amont, l'extraction de l'uranium et son traitement se révèlent également problématiques.

Pour les <u>partisans</u> ²⁷ du nucléaire, l'approvisionnement en combustible constitue un facteur qui parle en faveur de cette source d'énergie, l'extraction s'effectuant dans des pays politiquement stables, démocratiques et où les droits des travailleurs et de l'environnement sont respectés. Or dans des pays comme le <u>Niger</u> ²⁸ (10% de la production mondiale) et

la <u>Russie</u> ²⁹ (17%), les lieux d'extraction et de production d'uranium sont caractérisés par des fortes contaminations, dont les conséquences sociales et environnementales sont incalculables.

La question de l'origine et de la traçabilité de ce combustible qui permet à nos centrales de fonctionner ne peut donc être éludée. Comment peut-on garantir que les fournisseurs d'uranium respectent les dispositions environnementales et sociales dans les pays étrangers? Les centrales suisses pourraient-elles fonctionner sans utiliser du combustible dont l'origine n'est pas douteuse? Le député vert Geri Müller a déposé en avril dernier une motion 30 demandant au Conseil fédéral d'introduire la déclaration obligatoire de toute importation d'uranium, en détaillant le cheminement suivi par ce produit depuis son extraction jusqu'à son importation en Suisse.

Le Conseil fédéral a rejeté cette motion, la Suisse ne pouvant exiger, pour des raisons de souveraineté, que d'autres pays tiennent compte des normes environnementales. Le gouvernement souligne que l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a demandé aux exploitants des centrales nucléaires suisses, sur une base volontaire, de lui fournir les informations sur la provenance des matériaux nucléaires. Le gouvernement est conscient du fait qu'il est très difficile de garantir un contrôle sans faille des matériaux nucléaires à l'étranger et que «la traçabilité de la provenance